DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 10 novembre 2023

Le dix novembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 06 novembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10 Pour: 10 Contre: 0

<u>PRÉSENTS</u>: Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Délibération de la décision modificative n°202304 - budget Commune 2023 066

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FO NC TIO NNEMENT		DEPENS	ES RECETTES
6541	Créances admises en non-valeur	1 445,	65
615231	Entretien, réparations voiries	- 1445,	65
		TO TAL: 0.	.00 0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après Dépôt en Préfecture le : et publication ou notificat La Maire, Colette RO

Préfecture
Date de reception de l'AR: 16/11/2023
048-214800898-2023 066-DE